



Plan

Chaque enfant compte.

Campagne de Plan Belgique
- du 2 au 8 mai 2011 -



L'enseignement est un droit fondamental pour tous les enfants. Au Nord, comme au Sud. Ces dernières années, le nombre d'enfants inscrits dans le primaire a augmenté dans les pays en développement. Mais, parmi eux, bon nombre quittent encore l'école sans pouvoir lire, écrire ou calculer... Manque de matériel, classes surpeuplées, professeurs mal ou peu formés, problèmes de violences, pas d'accès à l'enseignement maternel... Tous ces éléments sont comme des pièces de puzzle. Des pièces à assembler pour offrir aux enfants un enseignement de qualité et augmenter leurs chances de développement. Plan Belgique en fait une priorité et mettra cette problématique sous les feux des projecteurs du 2 au 8 mai 2011. Tout un chacun est invité à apporter sa pièce au puzzle d'un enseignement de qualité dans le Sud en signant la pétition sur www.planbelgique.be

Ces dernières années, sous la pression des Objectifs du Millénaire, les **investissements** ont été principalement consacrés à l'**accès** des enfants à l'enseignement primaire. Entre 1999 et 2008, le nombre d'enfants qui ne vont pas à l'école au niveau mondial a diminué de 37 millions. Pourtant en 2008, on compterait encore, selon l'Unesco, quelque **67 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école**.¹ Ce chiffre étant basé sur les statistiques nationales officielles, la fiabilité n'en est pas garantie.

Des efforts doivent donc se poursuivre pour atteindre l'Objectif du Millénaire relatif à l'enseignement d'ici 2015... mais pas seulement en termes de quantité ! Car si **les chiffres montrent des progrès notables en termes d'inscriptions** dans les pays en développement, pour ceux qui sont inscrits dans le cycle primaire, on constate malheureusement que les **résultats d'apprentissage laissent souvent à désirer**. Les compétences, les comportements et les connaissances acquises par les enfants à travers l'enseignement sont faibles: nombreux sont ceux qui ne terminent pas leur cycle d'enseignement ou qui quittent l'école en ne sachant pas lire, écrire ou compter...

Cela s'explique par 2 facteurs importants :

» Pas ou peu d'accès à l'école maternelle

Les enfants sont souvent trop peu (ou pas du tout) préparés avant leur entrée dans le primaire. Leur premier contact avec le système scolaire a lieu lors de la première année primaire. Privés de stimulations précoces, beaucoup ont du mal à suivre et décrochent plus rapidement. Dans les pays en développement, seul **1 enfant sur 3** a accès à l'enseignement maternel² !

» La qualité du système éducatif primaire en place (quand il existe) est souvent défaillant

- ◆ les classes sont souvent **surpeuplées**
- ◆ les enseignants sont en **sous-effectif, peu ou pas formés**, souvent **mal payés**
- ◆ les livres scolaires, le matériel et les méthodes d'apprentissage adaptées ne sont **pas disponibles** ou **démodés**
- ◆ les locaux scolaires ne sont **pas adéquats** et même parfois **dangereux**
- ◆ l'environnement est **insécurisé**
- ◆ l'administration de l'école et le système d'inspection sont **inefficaces ou inexistantes**, etc.

Les enfants vont donc à l'école mais dans ces circonstances, il n'est pas question de processus d'apprentissage qualitatif.

Or la Convention internationale des droits de l'enfant le stipule :

les enfants ont droit à un enseignement de qualité !

¹ Les statistiques relatives au nombre d'enfants qui ne bénéficient pas d'un enseignement diffèrent selon les sources et les définitions utilisées, et varient des estimations plus optimistes de l'Unesco -67 millions que nous reprenons car il s'agit des chiffres les plus récents- à 101 millions selon l'UNICEF (chiffres de 2007). Les chiffres sont basés sur les statistiques nationales officielles, dont la fiabilité n'est pas garantie.

² 6 des 18 pays partenaires de la DGD (Direction Générale de la Coopération au Développement) affichent un taux de scolarisation pré-primaire inférieur à 10%, tandis que la moyenne de l'ensemble des pays en développement est de 36%. Les statistiques relatives à la scolarisation pré-primaire sont même inexistantes pour 3 pays



L'accès à une éducation de qualité a des incidences sur la vie de la communauté entière

- ◆ Lutte contre le décrochage scolaire
- ◆ Lutte contre la pauvreté, le développement économique et la santé
- ◆ Égalité des chances, vie en société et changement social

Le droit à l'éducation de qualité? Une priorité de Plan Belgique !

Le respect du droit de chaque enfant à une éducation de qualité figure parmi les priorités de Plan Belgique. L'ONG s'est donc engagée en faveur d'une **éducation holistique** enracinée dans les **valeurs des droits humains** et dans la **promotion de l'égalité des sexes**. L'enseignement doit être **dirigé vers l'enfant, adapté à l'enfant et tendre au renforcement des capacités**. Il doit contribuer au **développement cognitif** et laisser **place au développement créatif et émotionnel** des enfants.



Dans tous les projets qu'elle mène en Afrique, en Asie et en Amérique latine, outre un travail de lobbying auprès des autorités locales et nationales pour inscrire ces priorités à l'agenda politique et les traduire dans les faits, Plan Belgique porte une attention toute particulière à :

- ◆ la prise en charge et stimulation des enfants **avant 6 ans** (mise en place de classes maternelles adaptées)
- ◆ **l'égalité d'accès** à l'enseignement (égalité filles/garçons, accueil des minorités ethniques, des enfants de territoires reculés et de milieux économiquement défavorisés qui ne vont habituellement pas à l'école)
- ◆ **le contenu du curriculum** (enseignement basé sur les droits, qui offre aux enfants les compétences pertinentes pour évoluer dans leur contexte social, culturel et économique)
- ◆ **les méthodes d'enseignement** (l'enfant doit pouvoir participer au processus d'apprentissage, l'enseignant doit être formé et avoir les compétences pédagogiques requises)
- ◆ la qualité de l'environnement d'**apprentissage stimulant, sain, sûr, protecteur** (existence de bâtiments, sanitaires avec des installations adaptées pour les filles, accès sécurisé à l'école, lutte contre les violences et les abus, etc.)
- ◆ **l'implication des parents** (sans implication, les parents sont plus difficilement convaincus d'envoyer leurs enfants à l'école. La communication entre les parents et les enseignants contribue également à ce que les efforts fournis à l'école puissent être renforcés à la maison et aient un rendement maximum).

“Apportez votre pièce au puzzle d'un enseignement de qualité pour les enfants du Sud. Signez notre pétition sur www.planbelgique.be”.

L'éducation de qualité est un droit fondamental des enfants, qui recouvre de multiples facettes. Toutes sont **importantes et indissociables**, comme les **pièces d'un puzzle**! Pour mobiliser le public belge à ces enjeux, Plan Belgique mènera une grande campagne de sensibilisation du **2 au 8 mai 2011**. Afin que les politiques belges s'engagent pour une éducation de qualité dans les pays du Sud, tout un chacun est invité à signer la pétition sur www.planbelgique.be



À noter à l'agenda de cette semaine d'action:

- ◆ **Mardi 3 mai 2011 - 10h30 - 12h à Bruxelles**

Action symbolique en présence de **Richard Ruben**, Parrain Plan et **Koen Wauters**, ambassadeur bénévole de Plan Belgique

- ◆ **Mardi 3 mai 2011 - 12h - 14h à Bruxelles**

Rencontre parlementaire en présence de **Mmantsetsa Marope**, Directrice de la Division de l'éducation et de l'apprentissage, de l'élémentaire au supérieur à l'**UNESCO**

- ◆ **Vendredi 6 mai 2011 - 9h - 16h à Bruxelles (rendez-vous presse de 10h à 12h)**

Journée d'animation inter-écoles primaires en présence de **Marie Gillain**, ambassadrice bénévole de Plan Belgique

- ◆ **Samedi 7 mai 2011 - 16h30 - 21h à Bruxelles**

Activité festive (débat, concerts, etc.) organisée par les jeunes du **Youth Board** de Plan Belgique

Un jeune invité du Sud sera également présent toute la semaine en Belgique !

Kalixte Klombessi, 25 ans de la région du Couffo, est membre de l' "Association des anciens enfants parrainés par Plan" qui met en place des projets pour pallier au manque de qualité de l'éducation au Bénin.

>> Possibilité d'interviews sur demande.

Plan Belgique

Plan Belgique est une organisation non gouvernementale indépendante, membre de la Coalition internationale Plan, dont l'objectif est d'améliorer structurellement les conditions de vie des enfants dans les pays en développement.

Et ce, grâce à :

- >> des **programmes de développement** pour promouvoir et assurer aux enfants leur droit à:
 - ◆ un **bon départ dans la vie**
 - ◆ la **santé sexuelle et reproductive** (incluant la prévention et le traitement du VIH/sida)
 - ◆ l'**éducation**
 - ◆ l'accès à l'**eau potable et aux sanitaires**
 - ◆ la **sécurité économique**
 - ◆ la **protection** contre toute forme d'abus, de négligences, d'exploitations et de violences
 - ◆ la **participation**
 - ◆ la **protection** et à l'**assistance** dans les situations d'urgences et de catastrophes

Ces programmes sont menés avec la **participation active** des adultes, des enfants des communautés, des partenaires locaux et des instances politiques concernées. Par conséquent, la promotion et l'application des droits de l'enfant tels énoncés dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) occupent une place centrale dans l'ensemble des projets de l'organisation. Ces derniers s'inscrivent dans le cadre d'une approche spécifique, à savoir : le **développement communautaire centré sur l'enfant** ;

- >> des **actions de sensibilisation** auprès du grand public et des autorités belges sur l'importance d'une coopération internationale fondée sur les droits de l'enfant. Ces actions permettent de consolider l'assise sociale et de mettre en œuvre des réformes institutionnelles dans le secteur de la coopération au développement en Belgique.

Ces projets peuvent notamment voir le jour grâce au **Parrainage Plan**, qui permet de développer un lien unique avec un enfant au bout du monde et de le soutenir ainsi que toute sa communauté pour 0,83 euro par jour.

Plus de la moitié de la population des pays en développement a moins de 18 ans.

Et chaque enfant compte.

Il n'y a pas d'avancées possible si les besoins et droits fondamentaux des enfants ne bénéficient pas de l'attention requise.

Pour tout contact :

Agnès DENOËL
Attachée de Presse
agnes.denoel@planbelgique.be
02 504 60 38 – 0476 81 61 76

Plan Belgique
Galerie Ravenstein 3 B 5
1000 Bruxelles
www.planbelgique.be